



# LE PAILLY

Bulletin municipal – novembre 2019

## La commune vous informe...

### Dernières manifestations



#### 22 Avril 2019 : Concours de pêche

Organisé par la Pailloise. Les pêcheurs, petits et grands, ont été nombreux à se presser autour du plan d'eau pour taquiner la truite.

#### 19 mai 2019 : Marché artisanal

Malgré une matinée maussade, le succès du marché artisanal organisé par l'association « renaissance du château » ne se dément pas. Près de 1000 visiteurs sont venus admirer les créations proposées par les 36 artisans et se restaurer auprès de la buvette animée par le comité des fêtes.



#### 23 juin 2019 : Vide-grenier

C'est par une chaude journée de juin que s'est tenu le vide-greniers organisé par le comité des fêtes. Les chalands ont déambulé nombreux parmi la cinquantaine d'exposants.

#### 14 Juillet 2019 : Repas champêtre

Quelques 80 Paillois et Pailloises, anciens et nouveaux habitants du village, se sont retrouvés sur la place afin de partager un repas préparé par le comité des fêtes, après un apéritif offert par la Mairie. La journée s'est prolongée par le concours de quilles et autour des différents jeux installés sur la place. Ce fut l'occasion d'inaugurer le nouveau terrain de pétanque





### **19, 20, 26 et 28 Juillet 2019 : Spectacle théâtral**

Au cours de ces 4 soirées, plus de 700 spectateurs sont venus applaudir les bénévoles de l'association « renaissance du château » qui ont retracé la vie des derniers seigneurs du château à travers un spectacle de qualité.

## **Travaux**

### **Un nouveau terrain de pétanque**

Le terrain de pétanque, situé sur la place du village a été réalisé en partenariat avec le comité des fêtes. Il est ouvert à tous dans le respect des conditions d'utilisation.

### **Les cloches de l'église**

À la suite de pannes successives, le mécanisme de cloches a été remplacé par la société GRADOUX.

### **Château d'eau**

Le château d'eau actuel montre des signes évidents de vieillissement à la fois au niveau de sa structure (effritement du béton, chute d'éléments d'isolation, ...) mais également au niveau de son efficacité avec un taux de rendement qui diminue chaque année. Il est indispensable d'effectuer des travaux d'envergure.

Devant le coût important des travaux pour une rénovation, l'orientation s'est faite vers un nouveau château d'eau semi-enterré en bordure de la route de Noidant-Chatenoy.

Ce projet propose de nombreux avantages :

- une altitude plus élevée et une pression de distribution adéquate pour l'ensemble du village,
- une meilleure accessibilité pour les phases d'entretien et d'intervention,
- un équipement technique plus performant conservant la qualité de l'eau,
- une réserve d'eau plus importante et une utilisation optimisée pour la lutte contre les incendies,
- un respect visuel du paysage.



Après consultation, le bureau d'études EURO INFRA a été sélectionné pour apporter ses conseils tant sur le plan technique qu'administratif pour le montage du projet estimé à environ 340 000€ HT et 40 000 € HT de frais annexes (maîtrise d'œuvre, électrification, ...). Différentes entreprises se sont portées candidates pour apporter leurs compétences et leur savoir-faire.

Le marché a été attribué à :

- l'entreprise SAS Bongarzone TP de Saints-Geosmes pour le lot « voirie, réseaux, distribution et hydraulique » : 117 576,30€ HT,
- la SARL Graglia TP de Langres pour la partie « gros œuvre » : 93 786,43€ HT,
- la SAS Maillefert de Rolamont pour les menuiseries : 10 613,89€ HT,
- la SARL Pennequin de Marsannay la Côte (21) pour la démolition de l'ancienne structure pour 12 000€ HT.

Le nouveau château d'eau semi-enterré pourra donc être opérationnel pour début 2020 et son coût sera de 233 976,62€ HT (soit une économie de plus de 100 000€ sur le budget prévisionnel). La participation au financement sera de 30% pour l'État, 30% pour le GIP de Haute-Marne (Bure), 20% pour le département, soit 80% de subventions externes, maximum autorisé par la loi. La part à financer par la commune représente les 20% restants soit 46 795,32€ auxquels s'ajoutent les frais annexes de 42 073,46 € HT.

Considérant les faibles taux d'emprunt actuels et le besoin de trésorerie pour les travaux sur les canalisations existantes, 2 emprunts ont été contractés :

- 250 000€ sur 24 mois au taux de 0,29% pour les avances de TVA et des subventions qui seront récupérées courant 2021.

- 80 000€ sur 25 ans au taux de 1,30% pour le financement de la part communale et des frais annexes.

A ce jour, le projet respecte le calendrier prévisionnel. Les conventions d'utilisation et de passage ont été signées avec les différents propriétaires impactés par le chantier, les canalisations de raccordement sont déjà posées et la dalle en béton est coulée.

Au moment de la mise en fonction du nouveau château d'eau, l'augmentation de la pression de distribution peut occasionner des fuites.

**Surveillez votre compteur pour une facture d'eau sans surprise !**

## Projets

### Zéro phyto

La démarche « Zéro phyto » continue. A partir du 11 novembre, un ensemencement de gazon par hydroprojection aura lieu sur les trottoirs de la rue de la Libération, de la rue de la Nouette. Les travaux dureront 3 jours environ.

**Le stationnement sur les trottoirs concernés sera formellement interdit** pendant plusieurs semaines en attendant un enracinement suffisant.

### Cimetière

Les sépultures abandonnées ou dangereuses sont nombreuses, le règlement n'est plus à jour, les documents de référence sont discordants et la gestion du cimetière est devenue difficile. Une restructuration du cimetière est indispensable sur le plan administratif, géographique et sécuritaire.



Photo C. Pêchiné

La mission, de 12 mois environ, a été confiée à la société Ad'Vitam Finalys qui va :

- réaliser un cadastre du cimetière avec un recensement géographique et historique.
- effectuer un diagnostic technique et sécuritaire de chaque sépulture.
- faire un inventaire des actes de concessions et vérifier leur application.
- mettre en place un logiciel de gestion du cimetière à usage des personnes habilitées et formées.
- apporter un soutien administratif et juridique.

Le 1<sup>er</sup> octobre dernier, l'entreprise a effectué un survol du cimetière avec un drone afin de collecter les premières informations géographiques avant une cartographie complète.

A l'issue du diagnostic, une procédure de reprise des tombes, en état d'abandon ou dangereuses, va être lancée, et ce, **pour une durée de 3 ans**. Pendant ce temps, les visiteurs seront informés des « défaillances » par des panneaux aux différents accès du cimetière et par des plaques sur les sépultures concernées. Il suffira alors de prendre contact avec la municipalité pour connaître les défauts constatés. Les concessionnaires ou leurs descendants seront en charge d'apporter les solutions nécessaires pour faire sortir la sépulture de la dite procédure.

**Durant cette procédure, aucune exhumation ne sera faite, aucune amende ne sera réclamée.**

**Une solution pourra être proposée pour chaque sépulture concernée.**

Par mesure de prévention, il vous est demandé de vérifier le bon scellement des stèles, l'absence de fissures sur les pierres tombales ... lors de chacune de vos visites ou de l'entretien des tombes.

## Résumé des derniers conseils municipaux

Les taux d'imposition ont été reconduits à l'identique (taxe d'habitation, taxe sur foncier bâti et non bâti).

Attribution des marchés de travaux pour la construction du château d'eau :  
(voir article « travaux » ci-dessous)

Emprunts pour financement du château d'eau :  
(voir article « travaux »)

Subventions aux associations :

- 80€ à l'APEI.
- 150€ aux cheminots sportifs de Chalindrey.
- 80€ au club gymnique de Langres.
- 80€ aux sapeurs-pompiers de Chalindrey.
- 300€ au Pailly Tonic

Contrat d'entretien des cloches et de l'horloge de l'église : société GRADOUX.

Attribution des nouveaux baux ruraux à compter du 01/07/2019 pour une durée de 9 ans à Monsieur Jean-François THEVENOT et à Mademoiselle Cindy ROYER.

Approbation de la motion relative à la réorganisation des services de la Direction Générale des Finances Publiques.

Gestion du cimetière : il est fait appel à un cabinet privé (société Ad'Vitam Finalys ) pour assister la commune dans son projet de gestion et de législation funéraire (plan, reprises des tombes, concessions). Cette procédure longue (4 ans) sera finalisée par des travaux d'aménagement du cimetière. (voir article « projets » ci-dessous)

Tarifs des concessions :

- trentenaire : 120€ les 2 m<sup>2</sup>.
- cinquantenaire : 200€ les 2 m<sup>2</sup>.

Prix de l'eau : part fixe : 50€ par an, prix du m<sup>3</sup> : 1,20€.

Signature d'une convention pour la participation d'une bénévole à l'état des lieux lors de la location de la salle des fêtes.

Tarifs de location de la salle des fêtes pour les contribuables du village :

week-end : 170€

journée : 120€

1/2 journée (6h max) : 50€

Un chèque de caution de 1500€ sera demandé à la signature de la convention.

Création d'un poste d'agent recenseur du 16 janvier au 15 février 2020.

## Infos diverses

### État de catastrophe naturelle

Si vous avez constaté des dégâts (fissures...) sur vos maisons suite à la sécheresse de cet été, signalez-le en mairie en apportant des photos et une attestation d'assurance.

### Restrictions d'eau

Le département est toujours placé en état d'alerte renforcée. Il est donc toujours interdit de laver voitures, façades et terrasses. Les pelouses et jardins ne peuvent pas être arrosés entre 9h et 20h.

### Ramassage des ordures ménagères

**A compter du 01/01/2020**, les ordures ménagères non recyclables seront collectées uniquement dans les bacs pucés qui ont été distribués à tous les foyers du village.

Chaque levée de container sera comptabilisée et servira de base à un futur mode de tarification.

Le tri des déchets recyclables reste inchangé dans les sacs jaunes et bleus.

Continuez à trier, à composter vos déchets et sortez votre bac pucé plein. **Celui-ci doit être placé au bord du trottoir, la poignée face à la rue.**

Tous les déchets sont pris en charge soit par la collecte hebdomadaire soit par la déchetterie de Chalindrey, **les dépôts sauvages sont interdits.**

Pour plus d'informations : [www.smictomsud52.fr](http://www.smictomsud52.fr)

### Nettoyage du village

Une journée « nettoyage du village » s'est déroulée le 10 octobre en collaboration avec les enfants de l'école. L'opération sera renouvelée au printemps. Venez nombreux avec vos gants et gilet de sécurité pour rendre nos rues et trottoirs plus propres !



### Plan grand froid

Le plan "Grand Froid" est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas d'hiver rigoureux. Les personnes âgées ou fragilisées par les pathologies hivernales peuvent se faire connaître auprès de la mairie afin qu'un système de vigilance soit mis en place.

### Déneigement des trottoirs

En période hivernale, le déneigement des trottoirs doit être réalisé par les riverains. Une pelle et du sel de déneigement suffisent. N'hésitez pas à donner un coup de main à vos voisins !!

### Recensement de la population du Pailly

Il se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020. La commune a recruté un agent recenseur : Madame Annick PELLETIER. Merci de lui réserver un bon accueil.

### Elections municipales

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 07 février. Les ressortissants d'un autre état membre de l'union européenne peuvent voter et sont éligibles à condition d'être inscrits sur les listes complémentaires avant cette même date.

*Vous vous sentez concernés par l'avenir du village ? Vous pouvez proposer votre candidature libre ou sur une liste.*

## Entente Pailly (Suisse)–Le Pailly

Après une première rencontre en 2017, une délégation d'élus de Pailly (Suisse) et leurs conjoint(e)s est venue nous rencontrer les 7 et 8 septembre derniers. Après la visite du château et un apéritif d'accueil, nos 6 amis helvètes ont pu découvrir le moulin de Baissey et la fabrication de la « Choue » à Giey sur Aujon. Un nouvel échange sera programmé en 2020.



### Informations sur le démarchage à domicile

- *Les personnes délinquantes* insistent tout particulièrement pour entrer dans le domicile pour faire du repérage et s'emparer de bijoux ou argent liquide. Ne faites entrer aucune personne inconnue et qui insiste fortement.

- *Les faux agents administratifs* se présentent comme agent EDF ou autres ... Ne les laissez pas entrer sauf s'il y a eu un avis de passage.

- *Les faux policiers ou gendarmes* se présentent afin de vérifier que vous êtes encore en possession de vos bijoux ou de votre argent et vous demande de les montrer. Les vrais policiers ne vous le demanderont jamais.

- *Les personnes œuvrant pour des associations ou des œuvres caritatives* vous sollicitent pour demander de l'argent. Ne les faites pas entrer dans votre domicile.

- *Les démarcheurs à domicile* ne doivent pas entrer chez vous. Recevez-les sur le seuil de la porte et exigez la présentation de la carte de commerçant non sédentaire. Ne vous engagez pas immédiatement et prenez votre temps, car il y a souvent escroquerie. Demandez une carte avec les coordonnées, et si cela vous intéresse, vous les contacterez plus tard.

**Enfin, si vous avez le moindre doute, avisez la gendarmerie en faisant le 17.**

### Etat civil

#### Naissances

Julia Morel  
Appoline Rondot

#### Décès

Bernadette Horiot  
Françoise Murr-Fonty  
Josette Vincent  
Ferhat Rahmani  
Loïc Guillaume

## Infos pratiques

Permanence du Maire : samedi de 10h à 12h.

Permanence des Adjointes et de la Secrétaire : mercredi de 10h à 12 h.

Téléphone : 03 25 88 19 83

Adresse mail : mairielepailly@orange.fr

Site internet : [www.lepailly52.fr](http://www.lepailly52.fr)

Bibliothèque : mercredi et samedi de 10h à 12h.

*Pensez à consulter régulièrement les panneaux d'affichage situés dans la cour de la mairie.*

## Le monde associatif

- Amicale sportive : Président Régis PETIT 06 33 88 97 29
- Comité des fêtes : Président Marc THIEBAUD 06 82 04 76 64
- Association La Pailloise : Président Stéphane DUMONTIER 06 68 97 45 71
- Le Pailly Tonic : Présidente Dominique MARTIN 06 04 05 37 83 (gym douce et tonique)
- Association Renaissance du château du Pailly (ARCP) : (animation et mise en valeur du château) Présidence collégiale 06 03 84 45 12
- Association des Parents d'Élèves : Président Kévin ROYER 06 85 85 76 33
- Association des bouilleurs de crus : Président Samuel CEREGHETTI 07 61 21 19 04
- Association de chasse « La Fauvette » : Président Fabrice PIOCHE 06 08 99 76 44

## Agenda des manifestations

11 novembre : 11h, cérémonie au monument.

Du 16 janvier au 15 février : recensement de la population

24 janvier : vœux du maire

26 janvier : goûter des anciens

15 & 22 mars : élections municipales

13 avril : concours de pêche organisé par La Pailloise.

## Calendrier du foot

### Novembre

03 : Le Pailly 2 / Dampierre 2

10 : Le Pailly 1 / Langres

24 : Le Pailly 2 / Rouvres 2

### Décembre

01 : Le Pailly 1 / Fayl-Billot-Hortes

15 : Le Pailly 2 / Prauthoy-Vaux 3

### Mars

08 : Le Pailly 1 / Nogent AS

15 : Le Pailly 1 / Biesles

29 : Le Pailly 2 / Fayl-Billot-Hortes 3

### Avril

05 : Le Pailly 2 / Chassigny

19 : Le Pailly 1 / Bourbonne

26 : Le Pailly 2 / Coupray

**SMDI** *s'associent et deviennent...*  
**et**  
**asi**

**idelik**  
 1 impasse Gambetta à Chalindrey  
 2 av. de Haute-Meuse à Montigny-le-Roi  
[www.idelik.fr](http://www.idelik.fr)

**INFORMATIQUE** **BUREAUTIQUE**  
 vente & réparation & boutique photo  
**IMPRIMERIE**  
 & création graphique

**L'essentiel**  
 Salon de Coiffure • Détente et Beauté



50, bis rue Diderot  
 52600 CHALINDREY  
 03 25 88 93 44

**PHARMACIE DE LA ROTONDE**

**LA ROTONDE**  
 CHALINDREY 03.25.88.53.26  
 Audrey et Damien BORTOLUZZI  
 Pharmaciens

- MATERIEL MEDICAL vente et location
- CHAUSSURES Scholl et Pulman
- SEMELLES orthopédiques
- PROTHESES mammaires
- CONSULTATIONS diététiques



**MENUISERIE - AGENCEMENT**

**ARTIBOIS**

**MENUISERIE - CUISINE - SALLE DE BAIN**  
 ERIC ET WILFRIED  
 18, rue Château du mont  
 52600 CHALINDREY

03 25 88 52 70 - 06 26 27 42 11  
 06 08 22 42 14  
 06 21 79 55 06

**Ludovic Bailly**   
 Maison BAILLY de Père en Fils depuis 1944

**BOUCHER - CHARCUTIER  
 TRAITEUR - RÉCEPTIONS**

[www.traiteurbailly.com](http://www.traiteurbailly.com)

**SARL BAUDOIN CARREY**

**DOMIAL**

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
 ÉLECTROMÉNAGER**

Depannage - Alarme - Antenne  
 Chauffage - Climatisation

**ZI LES MOULIÈRES - 52 600 CHALINDREY**  
 03 25 88 52 56

**BOULANGERIE - PATISSERIE**

**SPECIALITES**  
 Pain de ferme à l'ancienne  
 Pain décoré  
 Vacherins  
 Pièces montées  
 Brioches

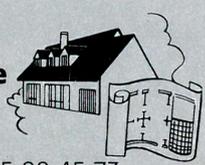


**JACQUOT Olivier et Nathalie**  
 1 rue Victor Hugo  
 52600 CHALINDREY  
 Tél. : 03 25 88 97 81

**Sarl CLAUDON Pierre et Fils**

**Maçonnerie • Charpente • Couverture**

- Pavillons
- Rénovation
- Ravalement de façade



**52600 VIOLET**

Tél : 03 25 88 17 72 - 03 25 88 45 73  
 Fax 03 25 88 82 66

**STÉPHANE BRESSON**

Peinture intérieure & extérieure  
 Revêtements sols & murs  
 Parquet flottant  
 Placo - cloisons sèches  
 Isolation intérieure & extérieure  
 Soufflage de combles  
 Ravalement de façade  
 Menuiserie bois - PVC - alu  
 Portails - clôtures



**03 25 87 37 26**

**Garage HUGUENOT** 

**RENAULT**

- MÉCANIQUE • CARROSSERIE • PEINTURE
- RÉPARATION TOUTES MARQUES • VENTE Vo-Vn

10, rue de la République  
 CHALINDREY  
 03 25 88 52 32  
[garagehuguenot@orange.fr](mailto:garagehuguenot@orange.fr)



**TAXI DAVID**  
 ROSELYNE & DAVID

52600 LE PAILLY  
 CULMONT GARE  
 52200 STS-GEOSMES

06 80 70 19 07

Rayons - Dialyses - Rééducation  
 Entrées et sorties d'hôpitaux - Jour et nuit

**MENUISERIE  
 DU FOULTOT**

**Z.I. Les Moulières  
 52 600 CHALINDREY**

**03.25.88.12.99**  
[accueil52@menuiserie-foultot.com](mailto:accueil52@menuiserie-foultot.com)

